



V I L L E D E C H Â T I L L O N

Châtillon, le 27 septembre 2018

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 26/09/18**

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT LE VINGT SIX SEPTEMBRE A DIX-NEUF HEURES ET TRENTE MINUTES, les membres composant le conseil municipal de la commune de Châtillon (92320) se sont réunis au nombre de trente (30) à la Folie Desmares, sous la présidence de **M. Jean-Pierre SCHOSTECK, Maire**, à la suite de la convocation qui leur a été adressée, **le 20/09/18**.

Présents :**M. SCHOSTECK, Maire,**

M. BOULET, Mme DEVAY, M. LEFEVRE, Mme SURGET, Mme LAFFORE-MYSLIWICE, M. BOULAY, M. BRACONNIER, Mme RENOUARD, M. BORDE, MME LEQUIME, M. GAZO, **Adjoints au Maire,**

M. CAREPEL, M. BARTOLI, M. ILLOUZ, Mme DE LA MORINERIE (à partir de 19h35), Mme BONNISSANT, M. RIGAUDIERE, Mme MALHERBE, Mme BATAILLE, Mme BEN AMI-MAMAR, Mme NICOLAS, M. ABED, Mme ESTEVAO-CAMPOS, M. BODO, Mme GOURDIN, Mme MONTSENY, M. LELIEVRE, Mme AZZAZ.

Conseillers Municipaux.

Lesquels formant la majorité des membres en exercice peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Absents représentés ayant donné pouvoir :

Mme CAQUELOT à Mme NICOLAS, M. HAUCHARD à Mme BATAILLE, Mme DELFOSSE à M. CAREPEL, M. CARDON à M. BRACONNIER, Mme COUDRETTE à M. DEVAY, M. VILATTE à M. BOULET, Mme DAVID à M. LELIEVRE, Mme GOURIET à Mme AZZAZ, M. YVENAT à M. SCHOSTECK.

Absent excusé :

M. MUSEUX.

Absente :

Mme DE LA MORINERIE (de 19h30 à 19h35).

Secrétaire de séance :

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), à l'élection d'un **secrétaire** pris au sein du conseil municipal pour la présente session.

M. BODO, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il accepte.

Ces formalités remplies,

I – Approbation des comptes rendus des séances des 22/05/2018 et 27/06/2018

Ce point est adopté à l'unanimité.

Sous réserve des observations formulées par M. CAREPEL relatives au compte-rendu du 27/06/2018.

II – Décisions du Maire (en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

91/2018 - Saisine du tribunal administratif de Cergy-Pontoise d'une requête aux fins de nomination d'un expert dans le cadre d'une procédure de péril imminent

92/2018 - Approbation de l'accord-cadre M18/49 « Rédaction d'une étude juridique relative à l'aménagement du secteur dit de "l'ONERA" »
Engagement maximum : 15 000 euros HT soit 18.000 euros TTC

93/2018 - Approbation du marché M18/35 « Réfection des menuiseries extérieures de deux écoles et d'un centre socio-culturel » - Lot n°1 "Réfection des menuiseries de l'école Gambetta" à passer avec la société MPO FENETRES SAS
Montant : 44 555,94 euros HT soit 53 467,13 euros TTC

94/2018 - Approbation du marché M18/35 « Réfection des menuiseries extérieures de deux écoles et d'un centre socio-culturel » - Lot n°2 "Menuiseries de l'école Marcel Doret" à passer avec la société MPO FENETRES SAS
Montant : 235 241,63 euros HT soit 282 289,96 euros TTC

95/2018 - Approbation du marché M18/35 « Réfection des menuiseries extérieures de deux écoles et d'un centre socio-culturel » - Lot n°3 "Réfection des menuiseries du centre socio-culturel Guynemer" à passer avec la société MPO FENETRES SAS
Montant : 17 354,66 euros HT soit 20 825,59 euros TTC

96/2018 - Approbation du marché M18/44 « Organisation d'un spectacle le 25/06/2018 à la Halte-Garderie située 1 allée Henri Barbusse » à passer avec la Compagnie Théâtrale LES TROIS COUPS
Montant : 580 euros TTC

97/2018 - Approbation du marché M18/48 « Organisation d'un concert public le 23 juin 2018 à la médiathèque » à passer avec Monsieur Max HARTO
Montant : 300 euros TTC

98/2018 - Renouvellement de la concession funéraire n° 7318 (nouveau n° 7318.1) du cimetière de la commune

99/2018 - Rétrocession de la concession funéraire n° 8864 du cimetière de la commune

100/2018 - Approbation de l'avenant n°1 à l'accord-cadre M17/43 « Location et entretien de vêtements professionnels pour la cuisine » à passer avec la société RDL
L'avenant n'a aucune incidence financière.

101/2018 - Approbation de l'accord-cadre M18/06 « Acquisition de fournitures administratives » - Lot n°1 "Fournitures et accessoires de bureau" à passer avec la société ALTERBURO
Sans engagement minimum ni maximum.

102/2018 - Approbation de l'accord-cadre M18/06 « Acquisition de fournitures administratives » - Lot n°2 "Fournitures informatiques" à passer avec la société TG INFORMATIQUE
Sans engagement minimum ni maximum.

103/2018 - Approbation de l'accord-cadre M18/06 "Acquisition de fournitures administratives" – Lot n°3 "Enveloppes" à passer avec la société CEPAP
Sans engagement minimum ni maximum.

104/2018 - Modification des caractéristiques de l'acte d'acquisition de la concession funéraire n° 9011 du cimetière de la commune

105/2018 - Approbation du marché M18/45 « Organisation d'un concert les 25, 26 et 27 mai 2018 au Conservatoire de Châtillon » à passer avec Monsieur Claude VILLEVIEILLE
Montant : 5 600 euros TTC

106/2018 - Approbation du marché M18/51 « Acquisition d'un self » à passer avec la société HIRSHFELD
Montant : 23 766,60 euros HT soit 28 519,92 euros TTC

107/2018 - Approbation de la convention de mise à disposition d'un local sis, 1 place de la Libération, à passer entre le groupement d'intérêt public (GIP) Emploi Vallée Sud-Grand Paris et la commune
Montant : à titre gratuit

108/2018 - Approbation de la convention de mise à disposition temporaire du théâtre sis 3 rue Sadi Carnot à passer entre l'association théâtre à Châtillon et la commune aux fins d'organiser des spectacles par le service jeunesse
Montant : à titre gratuit (paiement des impôts et charges)

109/2018 - Approbation du marché M18/43 « Organisation d'une formation en marchés publics pour la commune » à passer avec le cabinet Peyrical & Sabattier Associés
Montant : 750 euros HT soit 900 euros TTC

110/2018 - Approbation de la non-reconduction de l'accord-cadre M17/66 « Formation continue pour le chien (et son propriétaire) de la brigade cynophile de la commune » passé avec la société CAPTCE

111/2018 - Approbation de l'accord-cadre M18/24 « Séjours 2018 pour des enfants et des jeunes de la commune » - Lot n°3 "Séjour linguistique jeunes en Angleterre 2018" à passer avec la société VELS
Engagement maximum : 30 000 euros HT soit 36 000 euros TTC

112/2018 - Approbation de l'accord-cadre M18/24 « Séjours 2018 pour des enfants et des jeunes de la commune » - Lot 4 "Séjour jeunes sports nautiques 2018" à passer avec la société VELS

Engagement maximum : 10 800 euros HT soit 12 960 euros TTC

113/2018 - Approbation de l'accord-cadre M18/24 « Séjours 2018 pour des enfants et des jeunes de la commune » - Lot 5 "Séjour jeunes sport et nature 2018" à passer avec la société VELS

Montant : 5 400 euros HT (non assujetti à la TVA)

114/2018 - Création d'une régie d'avances temporaires pour l'organisation d'un séjour à Verneuil sur Seine (Yvelines)

Montant : 450 euros

115/2018 - Approbation de la non-reconduction du marché M17/87 "Mise à disposition d'un profil acheteur pour le service des marchés publics de la commune" passé avec la société ACHATPUBLIC.COM

116/2018 - Décision de désigner l'étude notariale S.E.L.A.R. OFFICE NOTARIAL DE CHEVREUSE AUGEREAU HUE ET PERO pour assister la commune dans le cadre de la vente du domaine du Talou situé 13 route de la Rimonière à Choisel (78460)

117/2018 - Renouvellement de la concession funéraire n° 7082 (nouveau n° 7082.1) du cimetière de la commune

118/2018 - Renouvellement de la concession funéraire n° 7263 (nouveau n° 7263.1) du cimetière de la commune

119/2018 - Renouvellement de la concession funéraire n° 7288 (nouveau n° 7288.1) du cimetière de la commune

120/2018 - Renouvellement de la concession funéraire n° 5631 (nouveau n° 5631.1) du cimetière de la commune

121/2018 - Approbation du marché M18/53 « Fourniture de chaussures pour la cuisine centrale de la commune » à passer avec la société COMPTOIR DE BRETAGNE

Montant : 7 802,89 euros HT soit 9 363,47 euros TTC

122/2018 - Approbation de l'accord-cadre M18/32 « Accord-cadre de travaux de clôture à bons de commande pour la commune » à passer avec la société ENVIRONNEMENT SERVICES SAS

Montant : sans engagement minimum ni maximum

123/2018 - Acquisition de la concession funéraire n° 9049 du cimetière de la commune

124/2018 - Renouvellement de la concession funéraire n°7451 (nouveau n°7451.1) du cimetière de la commune

125/2018 - Approbation du marché M18/56 « Organisation du spectacle "Tranches de cirque" pour le Relais Assistantes Maternelles de la commune » à passer avec l'association L'ATELIER DU TRAPEZE
Montant : 500 euros TTC

126/2018 - Conversion de la concession funéraire n° 8268 (nouveau n° 8268.1) du cimetière de la commune

127/2018 - Approbation de l'accord-cadre M18/26 « Maintenance des systèmes de sécurité incendie de la commune » à passer avec la société SASU EISS
Montant : sans engagement minimum ni maximum

128/2018 - Décision de défendre les intérêts de la Commune devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans l'affaire EL KHAMLI (n°1802365-7)

129/2018 - Approbation du marché M18/60 « Organisation d'un concert de Jean-Felix LALANNE le 14 octobre 2018 dans le cadre du festival TOCCATA » à passer avec JFL PRODUCTIONS
Montant : 1 500 euros HT soit 1 582.50 euros TTC

130/2018 - Approbation du marché M18/61 « Organisation d'un concert du groupe TRIO IN UNO le 12 octobre 2018 dans le cadre du festival TOCCATA » à passer avec la SAUCE A SON
Montant : 300 euros TTC

131/2018 - Approbation du marché M18/62 "Organisation d'un concert du groupe TRIO CALCADE le 12 octobre 2018 dans le cadre du festival TOCCATA" à passer avec ANAPAK
Montant : 3 000 euros TTC

S'agissant d'un donné acte, **ce point ne fait pas l'objet d'un vote**

III – Communications de Monsieur le Maire

- Remplacement de Monsieur Bruno PASCAL à la suite de sa démission à compter du 01/09/2018, par la suivante de liste, Madame Catherine CAQUELOT
- Information concernant le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.L.S.P.D.) de la commune
- Point sur la rentrée scolaire de septembre 2018 à Châtillon
- Prochaine séance du conseil municipal : 22/11/18

S'agissant de communications, **ce point ne fait pas l'objet d'un vote.**

IV – Délibérations

FINANCES

Point n°2018/72 - Actualisation de la taxe de séjour applicable sur le territoire de la commune à compter du 01/01/2019

Ce point est adopté à l'**unanimité**.

Point n°2018/73 - Attribution de l'indemnité de conseil au comptable public de la commune

Ce point est adopté à l'**unanimité**.

Point n°2018/74 - Adhésion de la commune à la centrale d'achat « SIPP'n'CO » du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (SIPPEREC)

Ce point est adopté à l'**unanimité**.
Madame GOURIET n'a pas pris part au vote.

Point n°2018/75 - Actualisation des tranches de quotient familial applicables à compter du 01/01/2019 et du cadre de la tarification des services périscolaires et extrascolaires selon le quotient familial

Ce point est adopté à l'**unanimité**.
Les élus communistes se sont abstenus.

Point n°2018/76 - Modification de la délibération n°2018/45 du conseil municipal du 22/05/2018 - Actualisation et instauration de divers tarifs applicables sur la commune

Ce point est adopté à l'**unanimité**.
Les élus communistes se sont abstenus.

Point n°2018/77 - Vente du véhicule immatriculé CC-604-BC de marque Peugeot, modèle 508, appartenant à la commune

Ce point est adopté à l'**unanimité**.

AFFAIRES GENERALES

Point n°2018/78 - Modification de la délibération n°2018/65 du conseil municipal en date du 27/06/2018 - Approbation du règlement de fonctionnement des crèches de la commune

Ce point est adopté à l'**unanimité**.

Point n°2018/79 - Présentation de l'état récapitulatif au 31/12/2017 des acquisitions/cessions réalisées par l'Etablissement Public Foncier Ile de France

Ce point est adopté à l'**unanimité**.

Point n°2018/80 - Approbation de la charte de protection des données à caractère personnel

Ce point est adopté à l'**unanimité**.

Point n°2018/81 - Modification de la délibération n°105/2017 du conseil municipal du 20/12/2017 - Adhésion de la commune au Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP) et désignation de ses représentants

Ce point est adopté à l'**unanimité**.

Les élus communistes, les élus socialistes et les élus de la liste « Un avenir pour Châtillon » n'ont pas pris part au vote.

Point n°2018/82 - Modification de la délibération n°2014/40 du conseil municipal du 16/04/2014 - Désignation des délégués de la commune au sein du comité syndical du Syndicat Intercommunal du cimetière de Clamart

Ce point est adopté à l'**unanimité**.

Les élus communistes, les élus socialistes et les élus de la liste « Un avenir pour Châtillon » n'ont pas pris part au vote.

Point n°2018/83 - Avis sur le projet de Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement (PMHH)

Ce point est adopté à la **majorité**.

Les élus socialistes ont voté « contre » un avis défavorable au projet de Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement (PMHH).

Point n°2018/84 - Adaptation des périmètres scolaires de la commune applicable à compter de la rentrée de l'année scolaire 2019-2020

Ce point est adopté à l'**unanimité**.

URBANISME ET PATRIMOINE

Point n°2018/85 - Autorisation de déposer pour le compte de la commune une autorisation de travaux pour l'espace petite enfance sis, 51 rue Béranger à Châtillon appartenant à la commune

Ce point est adopté à l'**unanimité**.

PERSONNEL

Point n°2018/86 - Approbation du versement de l'indemnité de fonctions de sujétions et d'expertise (IFSE) du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) à divers cadres d'emplois de catégorie C de la commune

Ce point est adopté à l'**unanimité**.

Les élus communistes, n'ont pas pris part au vote.

Point n°2018/87 - Approbation du versement de l'indemnité de fonctions de sujétions et d'expertise (IFSE) du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) à divers cadres d'emplois de catégorie A de la filière culturelle de la commune

Ce point est adopté à l'**unanimité**.

Les élus communistes, n'ont pas pris part au vote.

Point n°2018/88 - Approbation du versement de l'indemnité de fonctions de sujétions et d'expertise (IFSE) du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) à divers cadres d'emplois de catégorie B de la filière culturelle de la commune

Ce point est adopté à l'**unanimité**.

Les élus communistes, n'ont pas pris part au vote.

Point n°2018/89 - Modification du tableau des effectifs de la commune

Ce point est adopté à l'**unanimité**.

Point n°2018/90 - Fixation du montant de l'indemnité versée aux directeurs d'école pour les missions effectuées pour le compte de la commune

Ce point est adopté à l'**unanimité**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.

Le Maire,



Jean-Pierre SCHOSTECK